

Révision du Zonage d'assainissement d'eaux usées de la commune de LA BOUILLIE

1^{er} avis d'enquête publique

Par arrêté n°EA 2021/001 en date du 13 janvier 2021, Monsieur le Président de Lamballe Terre & Mer a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la révision du zonage assainissement d'eaux usées de la commune de LA BOUILLIE.

L'enquête se déroulera en Mairie de La Bouillie pour une durée de 30 jours du 15 février 2021 9h00 au 16 mars 2021 12h00 fin de l'enquête.

Les intéressés pourront pendant toute la durée de l'enquête, prendre connaissance du dossier à la mairie de La Bouillie:

le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 9h00 à 12h
et les samedis 20 février et 06 mars 2021 de 9h00 à 12h00

Ou sur le site internet de Lamballe Terre & Mer à l'adresse suivante : <https://www.lamballe-terre-mer.bzh/accueil/institution/enquetes-publiques>

Les personnes intéressées pourront formuler, pendant la durée de l'enquête, leurs observations ou propositions sur le projet :

- soit sur le registre déposé à cet effet (ou sur feuillets mobiles qui lui seront annexés) à la mairie de La Bouillie ;
- soit par courrier adressé à la commissaire enquêtrice en mairie de La Bouillie, 11 Rue de l'Église, 22240 La Bouillie, avant la clôture de l'enquête ;
- soit par courriel à la Commissaire Enquêtrice à l'adresse suivante : veronique.legraet@Lamballe-terre-mer.bzh en précisant l'objet du message « enquête publique relative au zonage d'assainissement de La Bouillie » ;
- soit directement à la commissaire enquêtrice lors des permanences qu'elle tiendra à la mairie :

Jours	Mairie	Matin
Lundi 15 février 2021	La Bouillie	9h à 12h
Vendredi 05 mars 2021	La Bouillie	9h à 12h
Mardi 16 mars 2021	La Bouillie	9h à 12h

Madame Yveline MALPOT est désignée en qualité de commissaire enquêtrice. A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice sera déposée au siège de Lamballe Terre & Mer où elle sera tenue à disposition du public pendant un an. Toute personne physique ou morale concernée pourra demander communication des conclusions motivées.

Ces documents seront consultables sur le site internet suivant : <https://www.lamballe-terre-mer.bzh/accueil/institution/enquetes-publiques>

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est : Lamballe Terre & Mer – tél. 02 96 50 87 27 – veronique.legraet@lamballe-terre-mer.bzh

Thierry ANDRIEUX
Président de Lamballe Terre & Mer